

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SABG

2 avril 2023 - 10 heures 30 - LE CHÂTELET-EN-BRIE

Membres du Conseil présents : Gilles GUILLET, Michel TRUFFAULT, Pierre HERRMANN, Alain CHAUFFOURIER, Jean-Marie MONROY, Christine ROUTON, Jérémy MORIN, Gérald DREUMONT, Guy COUESPEL

Absents excusés : Sophie COUESPEL, Patrick GUENARD.

Adhérents présents : Total 19 – Votes par correspondance : 10

Ordre du jour

Rapport moral d'activité pour 2022

Rapport financier 2022

Modification des statuts

Projets d'avenir

Renouvellement tiers sortant

Composition du bureau

Questions diverses

Accueil

Le président Gilles accueille les participants. A son invitation, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire de Georges MACHET décédé le 14 février dernier. Il rappelle que Georges fut adhérent de notre association durant plusieurs années et assumait avec dévouement les fonctions de trésorier.

Gilles retrace ensuite, en quelques mots, le déroulement de l'année écoulée qui, du fait de l'épizootie d'influenza aviaire, ne fut pas riche en événements. Il souligne cependant la tenue de la fête organisée début juillet pour célébrer le quarantième anniversaire de la S.A.B.G.

Le président donne la parole au secrétaire, Guy, qui présente le rapport moral.

Rapport moral d'activités

Le rapport moral de notre association vise à jeter un coup d'œil sur les activités conduites au cours de l'année précédente.

En 2021 nous avons noté une activité "ralentie". Mais nous avons pu néanmoins, de justesse il est vrai, organiser et tenir notre exposition de novembre.

L'an 2022 fut salué avec beaucoup d'espoir. Hélas ! Comme pour Ulysse abordant le détroit de Messine, les vents contraires nous ont ballotés de Charybde en Scylla. Des écueils de taille nous ont obligés à annuler, presque au dernier moment, notre exposition. Elle était pourtant très attendue par les éleveurs qui se réjouissaient à l'idée de se retrouver dans le cadre familial du Safran. C'est évidemment la bonne occasion pour retrouver les copains, discuter des mérites comparés des animaux élevés, se réjouir des jugements positifs émis par les juges ou ronchonner contre les mêmes juges qui n'ont pas su voir les qualités éminentes de mon animal.

Les écueils, pour nous, ont nom **Covid-19** et **influenza aviaire**. La covid s'y entend pour nous mettre des bâtons dans les roues. Mais c'est surtout l'influenza aviaire qui a poussé les autorités sanitaires à interdire les expositions de volailles. Cela revenait à ne pouvoir exposer que des lapins ou des cobayes. Nous étions prêts à le faire. Cependant la mairie de Brie-Comte-Robert a jugé préférable d'annuler purement et simplement l'événement. Il est vrai que l'absence de volailles et peut-être même de pigeons, aurait considérablement amoindri l'intérêt de la manifestation. Pour les autorités municipales, la décision sanitaire intervenait trop tard pour que nous ayons le temps de proposer et mettre en place des stands susceptibles d'intéresser les visiteurs. De ce fait les dépenses consenties par le budget de la commune n'auraient pas été justifiées.

Il faut cependant noter que le soutien municipal reste entier pour l'avenir. Sur proposition de Monsieur le Maire nous préparons, pour les années futures (2023 y compris), une formule d'exposition dépassant le cadre strict d'une exposition avicole. Il pourrait s'agir d'englober différents aspects de la vie animale et végétale afin de compenser l'absence de certains animaux si, par malheur, cela devait encore être le cas. Si nos propositions sont agréées par la mairie nous signerons une convention précisant les apports et engagements respectifs de la mairie et de notre association.

Certes, le grand événement annuel est notre expo de Brie. Mais nous avons tout de même trouvé des occasions de nous rencontrer. Ce fut le cas, par exemple en août, à l'occasion de la séance de "lavage des gobelets". Elle s'imposait puisque l'expo de 2021 avait pu se tenir ! Et puis elle permit aussi la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration pour...préparer l'expo !

Soyons justes ! Tout ne fut pas noir en 2022.

En septembre a pu se tenir une petite présentation à Ormesson.

Et puis, surtout, le quarantième anniversaire de Dame SABG a pu être fêté dignement avec une petite année de retard. L'événement s'est déroulé en présence de représentants du Conseil Municipal et d'anciens présidents de notre association. La fête fut un succès.

Comme le disait Gilles Guillet, œuvrons en gardant l'espoir de se retrouver tous pour célébrer le cinquantième anniversaire en 2031.

Dans cette perspective je souhaite à tous les participants à cette A.G. une belle et fructueuse journée de réflexion. Toutes les idées seront les bienvenues. Et puis après... surprise.

Rapport financier

Rapport financier présenté par Jean-Marie MONROY, notre fidèle trésorier. Evidemment les recettes sont largement inférieures aux dépenses, les frais occasionnés par la célébration du quarantième anniversaire n'ayant pu être compensés par l'exposition de Brie-Comte-Robert qui fut annulée pour cause d'influenza aviaire. Néanmoins nous pouvons nous réjouir en constatant que la santé financière de la S.A.B.G. reste excellente.

SABG RESULTAT FINANCIER 2022		
FONCTIONNEMENT ANNUEL	RECETTES	DEPENSES
Adhésions	738,00 €	
Bagues	531,00 €	780,99 €
Cartes lapins	52,00 €	
Lavage gobelets		68,22 €
Frais bureau		1 601,36 €
Frais annexes expo		68,98 €
TOTAUX COMPTE FONCTIONNEMENT	1 321,00 €	2 519,55 €
SOLDE		- 1 198,55 €

PRESENTATION ORMESSON	RECETTES	DEPENSES
Ventes, en dépenses ce qui revient aux éleveurs vendeurs	865,00 €	723,00 €
TOTAUX COMPTE FONCTIONNEMENT	865,00 €	723,00 €
SOLDE	142,00 €	

ASSEMBLEE GENERALE	RECETTES	DEPENSES
Participation des convives	1 068,00 €	
Restaurant		2 941,00 €
TOTAUX COMPTE FONCTIONNEMENT	1 068,00 €	2 941,00 €
SOLDE		- 1 873,00 €

RESULTAT ANNUEL			
	FONCTIONNEMENT	PRESENTATION	ASSEMBLEE GENERALE
RECETTES	1 321,00 €	865,00 €	1 068,00 €
DEPENSES	2 519,55 €	723,00 €	2 941,00 €
SOLDE	- 1 198,55 €	142,00 €	- 1 873,00 €

SOLDE ANNUEL 2022			
	31/12/2021	31/12/2022	Différence
CAISSE	646,66 €	469,45 €	- 177,21 €
COMPTE COURANT	9 422,41 €	6 738,17 €	- 2 684,24 €
COMPTE SUR LIVRET	15 125,69 €	15 333,65 €	207,96 €
TOTAUX	25 194,76 €	22 541,27 €	- 2 653,49 €

Appelée à se prononcer, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral ainsi que le rapport financier.

Modifications des statuts

Sur proposition de Pierre HERRMANN, deux des articles de nos statuts sont précisés comme suit après débat :

Article 5 : Radiation.

La qualité de membre de l'association se perd par :

- La démission
- Le décès
- La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à se présenter devant ledit Conseil pour s'expliquer.

En outre, s'agissant d'un conseiller, la radiation peut être prononcée en cas de non-paiement de la cotisation ou d'absence injustifiée à trois réunions consécutives. Dans ces cas l'intéressé sera invité à s'expliquer devant ses pairs, éventuellement par lettre recommandée.

Article 7 : Conseil d'Administration.

La Société sera administrée par un Conseil composé de 10 à 14 membres élus par l'Assemblée Générale. Au sein de ce Conseil est formé un Bureau comprenant :

- Un Président
- Un ou des Vice-Présidents
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Adjoint
- Un Trésorier
- Un Trésorier Adjoint
- 3 à 7 membres

Projets d'avenir

- Une présentation à Ormesson est d'ores et déjà prévue le 30 septembre et 1^{er} octobre 2023.
- La discussion s'anime quand on envisage notre grande exposition de Brie-Comte-Robert du fait des incertitudes dans lesquelles nous plonge la situation sanitaire eu égard à l'épizootie d'influenza aviaire. Quoiqu'il en soit, en accord avec la municipalité suite à la réunion du 19 décembre dernier, nous maintiendrons cette manifestation contre vents et marées en ne présentant éventuellement que des lapins. Evidemment le championnat de la Gâtinaise ne pourrait avoir lieu mais, sur proposition de Pierre HERRMANN, des championnats lapins seraient organisés : Barbu de Gand, Rex, Fauve de Bourgogne, lapin nain. De plus on envisage des pistes de recherche de stands et d'animation dans les domaines de l'agriculture en général avec des animations à l'extérieur. A noter que sera ouverte une bourse aux animaux parallèlement à l'exposition proprement dite. C'est donc dès maintenant que l'on peut se préparer pour notre exposition prévue les 11 et 12 novembre 2023.
- Sortie à THOIRY. Cette sortie était prévue en 2020 mais n'a pu être réalisée. Pierre HERRMANN a déjà prévu son organisation pour le dimanche 2 juillet 2023. Un repas sera pris à 12 heures. La participation que devront acquitter les participants s'élèvera à 35,00 €. Chacun devra regagner Thoiry soit par ses propres moyens soit en profitant du covoiturage organisé à partir du parking de Belle-Epine. Une indemnité forfaitaire de 20,00 € est prévue pour les chauffeurs qui auront mis leur véhicule à disposition du groupe.

Renouvellement du tiers sortant

Trois postes sont à pourvoir au Conseil, se présentent ou se représentent :

Jean-Luc AUBRUCHET – Gilles GUILLET - Christine ROUTON

Résultats sur 21 votants présents plus 8 votants par correspondance :

Gilles GUILLET : 29 voix

Christine ROUTON : 29 voix

Jean-Luc AUBRUCHET : 28 voix

Nouvelle composition du Conseil d'Administration et du Bureau

FONCTION	NOM	FONCTION	NOM
Président d'honneur	Passerieux Jean	Secrétaire adjoint	Routon Christine
Président	Guillet Gilles	Conseiller	Guénard Patrick
Vice-président	Truffault Michel	Conseiller	Chauffourier Alain
Vice-président	Herrmann Pierre	Conseiller	Couespel Sophie
Trésorier	Monroy Jean Marie	Conseiller	Dreumont Gérald
Trésorier adjoint	Truffault Michel	Conseiller	Aubruchet Jean-Luc
Secrétaire	Couespel Guy	Conseiller Chargé de la gestion page Facebook	Morin Jérémy

Questions diverses

Pierre HERRMANN présente à l'Assemblée un projet d'exposition avicole qui serait organisée à LIMEIL-BREVANNES, dans la salle polyvalente « La Boîte à Clous », en février 2024. Il s'agit d'une initiative de la Région Ile-de-France-Centre Val de Loire dont le président est Thierry DUCHEMIN.

La séance est levée à 12 heures